

Mons, le 27 novembre 2012

Conseil provincial

Communiqué de presse point 1B

Saint-Vaast (La Louvière) :

Elimination des eaux stagnantes aux abords du Château de La Louve

Le Conseil provincial, en sa séance du 27 novembre, a décidé de réaliser des travaux de traitement des eaux usées du Château de La Louve à Saint-Vaast pour un montant estimé à 257 000€.

Selon le Député provincial Gérald Moortgat, en charge de Hainaut Ingénierie Technique, les travaux sont rendus nécessaires pour la mise en conformité des rejets d'eaux usées issues des activités du Château.

En suite au développement de l'institution (stages SPJ) et à l'impossibilité de rejeter les eaux sales vers l'égout public, il subsiste depuis plusieurs années des problèmes de pollutions au parc communal. Il en résulte une stagnation des eaux dans les fossés accompagnée d'odeurs désagréables.

Les travaux porteront sur la construction d'une station d'épuration de 99EH (Equivalent Habitants), l'épuration s'effectuant grâce à un procédé à biomasse fixée immergée aérée. La station sera enterrée.
